

De :

Jean-Charles KOHLHAAS, Conseiller régional, Président de la Commission Transports, déplacements et infrastructures

Corinne MOREL-DARLEUX, Conseillère Régionale (Drôme)

A : Madame Laurence Eymieu

Directrice régionale SNCF

10 cours de Verdun

69286 Lyon cedex 02

Copie :

Eliane GIRAUD, Vice-présidente en charge des Transports, déplacements et infrastructures

Didier JOUVE, Président du Comité de Ligne Valence - Luc en Diois

Lyon, le 29 Septembre 2015

Objet : desserte ferroviaire du pays Diois, de la vallée de la Drôme et devenir du guichet de la gare de Die

Madame,

Nous tenons à vous faire part de notre plus vive inquiétude quant à la desserte ferroviaire du pays Diois et de la vallée de la Drôme.

Des rumeurs persistantes font état de la suppression à venir de postes d'agents en gare et de la fermeture du guichet de la gare de Die, sans qu'aucun élément ne nous permette aujourd'hui d'infirmer ou confirmer un tel projet. Cette décision, si elle devait se confirmer, serait de nature à fortement dégrader l'offre de transport public. Au regard de l'engagement des élus, des citoyens et des agents de la SNCF sur cette ligne, cela ne serait pas acceptable.

Nous tenons à rappeler que la ligne Valence – Luc en Diois a déjà connu de nombreux événements depuis 2010 qui, au-delà des désagréments inhérents aux périodes de travaux sur le réseau, n'ont pas été de nature à assurer la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre.

Ainsi en 2011 les gares de Luc en Diois et de Livron ont été visées par des diminutions de la présence en gare d'agents cheminots. En 2012, à l'issue d'importants travaux de maintenance, les TER ont repris leur circulation normalement mais n'ont pas été programmés sur le site de la SNCF. Les trains n'ont donc pas été commercialisés en dehors des guichets du Diois, la société en charge de la programmation informatique des circulations ferroviaires étant alors en incapacité d'assurer le service pour lequel elle est rémunérée par la SNCF. Et enfin à l'été 2012, l'unique guichet de la gare de Die a été fermé à partir de 19h30, alors qu'un agent ayant toute la compétence requise pour vendre et renseigner est présent en gare jusqu'à 1h du matin. Vous le comprendrez, à de trop nombreuses reprises le bon fonctionnement de cette ligne a été remis en cause dans un territoire fragile, où la question de la mobilité est de première importance. En Val de Drôme, la "ligne de Die, c'est la ligne de vie" au service de l'intérêt général et des habitant-e-s.

Cela passe par le maintien des services publics des transports de proximité, c'est-à-dire concrètement par des guichets, des agents et des gares nécessaires à la population et à l'économie locale.

Remédier à ces dysfonctionnements, améliorer la desserte et la ponctualité, rassurer sur la pérennité de la gare de Die, de son guichet et de la présence d'agents en gare, améliorer les conditions de transport TER en trains et non en cars, tout cela permettrait de voir davantage d'habitants prendre le train. A quelques semaines du sommet climat de la Cop21, cela devrait être un souci majeur pour la Région comme pour la SNCF. Nous en profitons également pour attirer votre attention sur le fait que les statistiques de fréquentation du guichet de la gare de Die ne prennent pas en compte les retraits de dossiers commandés via le site Internet de la SNCF ce qui est pourtant un service rendu aux usagers évident.

Ainsi, en tant qu'élue régionale Dioise et membre du comité de ligne, et en tant qu'élue régionale, Président de la Commission Transports, déplacements et infrastructures, nous vous demandons d'apporter tous les éléments nécessaires nous permettant de répondre aux interrogations légitimes des habitants concernant l'avenir du guichet de la gare de Die, des services et moyens qui y sont associés, et de bien vouloir nous tenir informés de toute évolution portée à votre connaissance sur ce dossier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Jean-Charles KOHLHAAS

Corinne MOREL-DARLEUX